



---

## LEA Livret électronique d'apprentissage, un outil au service de la qualité dans l'enseignement supérieur en apprentissage

---

Batier Christophe, Université Lyon1

Ducruix Caroline, Forma Sup Ain Rhone Loire

Priolet, Forma Sup Ain Rhone Loire

Résumé : Le Livret Électronique d'apprentissage (LEA) s'inscrit dans une démarche de qualité d'amélioration continue de la pédagogie de l'alternance dans l'enseignement supérieur à travers un outil multimédia de type collaboratif. Son objet est de permettre le suivi de l'apprenti, de la progression de sa formation théorique au développement de compétences en entreprise. Et un de ses objectifs principaux est de dynamiser la relation incontournable des 3 acteurs majeurs : l'apprenti, le maître d'apprentissage et le tuteur. En 2006, le CFA FORMA-SUP Ain - Rhône – Loire (regroupant 4 universités et une 15 de grandes écoles) a fait appel au service Practice de l'Université Lyon 1 afin de développer son propre LEA en s'appuyant sur une plate-forme pédagogique de l'UCBL déjà existante : Spiral. La spécificité du LEA se présente dans sa modularité et permet une très forte appropriation des utilisateurs. Les différents LEA déployés sont paramétrés selon les besoins des différents établissements, ce qui représente 146 fiches différentes d'évaluations, de missions, de suivi en entreprise et en centre de formation. Un atout majeur : la gestion des droits (écriture /visualisation) différente par profils qui assure l'inter-action mais aussi la sécurité des échanges. A la rentrée 2007, le LEA compte 1 123 utilisateurs tous profils confondus (apprenti, maître d'apprentissage, tuteur) soit près d'un quart des apprentis du CFA utilisant le LEA . 27 diplômés du bac + 2 au bac + 5 nous ont suivis sur ce projet. Nous vous proposons de présenter rapidement la solution mise en œuvre et d'analyser les premiers résultats obtenus.

Mots clés : Livret électronique d'apprentissage

Dans le contexte de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur, la plupart des établissements utilisent des livrets d'apprentis papier spécifiques au diplôme préparé.

Cet exemplaire papier n'est modifiable par le maître d'apprentissage, l'apprenti et le tuteur qu'au moment où l'apprenti le présente.

Dans une recherche continue de l'amélioration de la pédagogie de l'alternance dans l'enseignement supérieur, le CFA FORMA-SUP Ain-Rhône-Loire a décidé de développer par le biais d'un outil multimédia de type collaboratif le Livret Electronique d'Apprentissage (LEA).

Son objectif premier est de permettre le suivi et l'évaluation de l'apprenti de la progression de ses compétences tant en entreprise qu'en formation théorique.

Un de ses axes majeurs est de dynamiser la relation incontournable entre : l'apprenti, le maître d'apprentissage et le tuteur en utilisant une solution web.

En 2006 le CFA FORMA-SUP Ain - Rhône – Loire (regroupant 4 universités et une 15 de grandes écoles) décide de s'adresser au service Practice de l'Université Lyon 1 afin de créer son propre LEA en s'appuyant sur une plateforme pédagogique déjà existante : Spiral.

La caractéristique du LEA réside dans une forte modularité ce qui permet de paramétrer et personnaliser chaque livret en fonction du diplôme préparé et de l'établissement auquel il appartient, de ce fait nous constatons une importante appropriation des utilisateurs.

Les différents LEA déployés représentent 146 fiches différentes d'évaluations, de missions, de suivi en entreprise et en centre de formation.

L'arme secrète du LEA est la gestion des droits (en écriture et en visualisation) différente par profils qui assure l'inter-action mais aussi la sécurité des échanges.

Pour former les utilisateurs à ce nouvel outil plusieurs techniques ont été utilisées, l'administrateur du LEA intervient 1 heure sur un temps de cours pour former les apprentis qui à leurs tours forment, en entreprise leurs maîtres d'apprentissage. Le LEA a également été dans certains établissements intégré dans le cours d'informatique. Et d'autres diplômes ont noté le remplissage du LEA avec une note comptant pour l'obtention du diplôme.

À la rentrée 2007, le LEA compte 1 123 utilisateurs tous profils confondus (apprenti, maître d'apprentissage, tuteur) soit près d'un quart des apprentis du CFA utilisant le LEA.

Pour la rentrée 2008, 6 diplômés ont déjà candidatés pour disposer du LEA, cela portera le nombre de diplômés sur le LEA à 33 et 1 530 utilisateurs.

Les candidatures sont étudiées selon différents critères : la mobilisation du référent LEA, la répartition des diplômes par département, niveau et établissement de formation.

La volonté du CFA FORMA-SUP Ain – Rhône – Loire, est de déployer le LEA dans le cadre d'une progression maîtrisée afin de garantir une disponibilité, une écoute et un accompagnement de qualité.